PARIS (MPE-Média) – Plus d'une centaine de cadres de groupes et d'entreprises impliquées dans l'appel d'offres français « éolien en mer » participaient récemment à un colloque organisé et animé par Assystem et son partenaire britannique Atkins dans « N.Triple.A », JV créée l'an dernier: une scène où la réduction des coûts de mise en œuvre des fermes éoliennes marines tient la vedette et s'avère essentielle pour leur développement.



GD: MM. Martin Grant (Atkins) et Hubert Labourdette (Assystem) présentant les enjeux de l'éolien offshore (ph CJ-MPE-Média)

Assystem (9.700 personnes) et Atkins (18.500 personnes) ont fondé en 2011 « N.triple.A » pour mettre en commun leurs moyens d'expertise dans le secteur de l'énergie, ce qui correspondait à la décision du conseil d'administration d'Assystem d'étendre ses activités à l'international mais aussi d'améliorer ses capacités d'audit et de conseil en France, comme c'est à présent le cas pour le programme éolien en mer lancé l'an dernier par le gouvernement.

« Les estimations portent sur une production de 6.000 MW d'ici à 2020, ce qui correspond à 1.200 éoliennes et à 3,5% de la consommation d'électricité du pays, contribuant à respecter les engagements du Grenelle de l'Environnement. En décembre 2011, un premier pic de production d'électricité par des éoliennes offshore été atteint, représentant 4.636MW soit 8% de la consommation française », expliquait Olivier Dunand, dirigeant d'Assystem aux représentants de plusieurs dizaines d'enteprises et de groupes venus participer au 2e colloque de la spécialité organisé par son cabinet.

Bien recenser les difficultés à prévoir

Là aussi, le nerf de la guerre est avant tout financier : « les consortiums doivent s'organiser autour des projets qui leur seront attribués dans quelques semaines, suite à l'appel d'offres auquel ont répondu EDF énergies nouvelles, GDF-Suez, Iberdrola, associés par projet à d'autres entreprises pour les cinq zones concernées. Il faudra trouver près de dix milliards d'euros pour les parcs éoliens français, en faisant appel aux investisseurs, aux consortiums eux-mêmes et aux compagnies projets », souligne M. Dunand.

Son alter ego anglais d'Atkins M. Martin Grant, responsable des dossiers « énergie » pour sa firme et son collègue John Foley, en charge des 13 projets éoliens offshore au large du Royaume-Uni – dont dix sont déjà en production, soit l'équivalent de 15GW en capacités de production – ont mis méthodiquement l'accent sur les difficultés rencontrées : « nous avions besoin de sécuriser cet apport d'énergie, qu'il faut toujours diviser par trois pour garantir l'opérationnel », note M. Foley. Les fermes éoliennes pèsent environ 6.000 tonnes chacune, les plate-formes offshore réseaux près de 3.000 tonnes chaque : « au Royaume-Uni, le coût des navires utilisés pour les installer est considérable et les moyens maritimes ad hoc notoirement insuffisants », ajoute Martin Grant. « Peu de bateaux peuvent supporter d'embarquer 3.000 tonnes d'un seul tenant », assure John Foley.

